



Les Nouvelles du CHSCT 44

Numéro #15

Janvier 2015

Le CHSCT 44 s'est réuni en séance plénière le 18 décembre 2014.

En début de séance, une minute de silence a été observée en hommage à Marylène BREMENT, décédée le 12 décembre, qui par son action a permis que la présomption d'imputabilité à l'exposition à l'amiante pour les agents ayant travaillé au TRIPODE à Nantes soit étendue aux cancers du larynx et des ovaires.

En réponse à la déclaration liminaire CGT (ci-jointe), les directions de la Douane, de la DRFIP et du SRE ont toutes confirmé leur engagement prioritaire pour développer les actions de prévention des risques psychosociaux (RPS).

PREVENTION DU RISQUE AMIANTE

Un nouveau guide ministériel de prévention du risque amiante a été élaboré en septembre 2014.

L'Inspecteur Sécurité Santé au Travail (ISST) propose d'élaborer des actions de sensibilisation pour les agents techniques et les gestionnaires de site basées sur le guide de prévention ministériel et la lecture des Dossiers Techniques Amiante (DTA). Le nouveau guide ministériel prévoit notamment « **qu'aucun travail susceptible de libérer des fibres dans l'air ne soit confié à des agents de service** ».

Des dysfonctionnements ont conduit par le passé à des interventions directes sur des matériaux amiantés sans qu'aucune mesure de protection n'ait été prise. Le CHSCT mettra en place un groupe de travail pour pointer les dysfonctionnements liés aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante et mettre en place, en parallèle avec l'action de l'ISST, une procédure d'intervention.

FIXATION DES PRIORITES D'ACTION POUR 2015

En plus de la lutte contre les risques psychosociaux et de la prévention du risque amiante toujours au cœur des préoccupations du CHSCT 44, les représentants des personnels ont indiqué qu'ils entendaient mettre l'accent en 2015 sur la lutte contre

le bruit, les ambiances lumineuses et mener des actions de sensibilisation sur la question de l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap. Elles ont par ailleurs demandé une campagne d'affichage pour sensibiliser les personnels à la démarche de prévention.

Les directions ont elles aussi donné leurs pistes d'action pour 2015 :

- Pour la DRFIP, amélioration des ambiances sonores, aménagement de l'entrée du site Cambronne, aménagement des services d'accueil du public, travail sur le positionnement des produits Cancérogènes Mutagènes et toxiques pour la Reproduction (CMR).
- Pour la Douane, l'isolation thermique.
- Pour l'INSEE, prévention du risque de chute.
- Pour la TGE, travail sur le bruit dans les services d'accueil téléphonique des retraités à l'étranger et aux pensions cristallisées.
- Pour le SRE, en fonction de l'évolution des organisations, actions sur les ambiances thermiques, le risque électrique, l'ergonomie et ambiance lumineuse des postes de travail.

PLAN DE FORMATION 2015

Une réflexion est engagée pour opérer un recentrage des formations financées par le CHSCT en lien avec ses priorités d'action. L'idée est de limiter l'enveloppe réservée aux formations habituellement reconduites d'année en année, comme celles sur le risque routier par exemple.

A la DRFIP, les services n'ont pas tous fait remonter leurs besoins en formation. A l'avenir, il est proposé que tous les agents soient destinataires du courrier informant de la campagne de recensement des besoins. Les demandes continueront d'être remontées par les chefs de service à l'assistant de prévention.

PROGRAMMATION DES VISITES DE SERVICE POUR 2015

La méthode d'exploitation des visites de service est redéfinie. Les rapports des visites seront désormais transmis au fil de l'eau, examinés dès la réunion suivante du CHSCT pour validation, puis transmis par les assistants de prévention aux personnels concernés.

Pour 2015, les représentants des personnels ont proposé les visites suivantes :

- CFP de Chateaubriant (Trésorerie et SIP-E) en priorité, SIP Nantes Ouest, Trésoreries de Rezé et du Loroux-Bottereau (au 2ème semestre) pour la DRFIP.
- Nantes Atlantique, La Roche sur Yon pour la Douane. Eventuellement Saint-Aignan.
- Les services informatiques de la Tour Bretagne.
- Les services des retraites et EAF pour la TGE.

Dans l'attente de l'arrêté fixant la nouvelle représentativité des organisations syndicales suite aux élections professionnelles du 4 décembre 2014, les dates des visites n'ont pas été fixées.

RESTITUTION DE LA DEMARCHE RPS MENEES A LA DRFIP

Le cabinet d'expertise SECAFI a présenté au CHSCT 44 les pistes de réflexion et de recommandation des groupes de travail SIP, SIE et Trésorerie regroupées en 9 leviers d'action.

Il faut saluer la participation active des agents des services qui ont été sollicités sans laquelle cette démarche n'aurait pas pu aboutir.

Le DRFIP, M. PINEAU, s'est félicité du déroulement de la démarche qui s'est effectuée à l'intérieur du cadre fixé, à savoir les contraintes d'emploi et les contraintes budgétaires, cadre que nous déplorons mais qui s'impose malheureusement à nous.

Il a ensuite annoncé que toutes les pistes seraient explorées. Un séminaire de direction se réunira le 14 janvier 2015 pour hiérarchiser les actions en fonction de leur complexité afin de mettre en oeuvre rapidement des mesures concrètes et simples. Il a une nouvelle fois regretté le manque de visibilité actuel sur la démarche stratégique.

Pour la CGT, la réussite des actions dépendra des moyens déployés pour les mettre en oeuvre. Le cadre budgétaire contraint constitue de fait un obstacle à la réussite de la démarche. La CGT a réaffirmé la nécessité de consulter les personnels et leurs représentants lors des futures réorganisations pour permettre une évaluation contradictoire des conditions de mise en oeuvre.

L'assistant de prévention de la DRFIP a proposé une réflexion sur l'accompagnement des services en difficulté afin d'apporter un éclairage sur les outils dont pourrait disposer l'administration. La CGT a fortement appuyé cette demande : la DRFIP doit se donner les moyens pour apporter une réponse cohérente aux personnels en détresse des services sinistrés !

LES RPS : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

Le passage à la pratique s'est avéré beaucoup plus délicat pour M. PINEAU lorsque la situation du SIP NANTES OUEST a été abordée. Les agents de ce service ont rédigé un registre sécurité santé au travail pour alerter la direction sur la dégradation de leurs conditions de travail et de leur santé. Ils évoquent un effectif sous-dimensionné par rapport à leur charge de travail produisant un stress qui conduit à son tour à des pathologies et des arrêts maladie.

Pour le directeur, les agents doivent s'en tenir au travail qu'ils peuvent faire et le chef de service organiser son service afin d'adapter le travail aux effectifs. Mais passé un seuil critique, le chef de service aura beau réorganiser son service et le réorganiser encore, ça ne suffira plus à combler le fossé entre charges et moyens. Le directeur lui se contente de répartir les échelons de renfort en fonction des charges des services. Evidemment, le SIP de NANTES OUEST n'étant pas un cas isolé, il n'y en aura pas pour tout le monde. **Proposition de la CGT : luttons ensemble pour sauver les emplois et préserver notre santé !**

Des cas de souffrance au travail ont été signalés à la Trésorerie de Guéméné en lien avec le pilotage du poste et un fonctionnement dégradé. Après un premier audit et s'être rendu sur place, le directeur a décidé d'une enquête administrative sur le fonctionnement et le management de ce service.

Le prochain groupe de travail du CHSCT 44 aura lieu le 26 janvier 2015 et la première séance plénière le 24 mars 2015.

Les représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU secrétaire du CHSCT (DRFIP) **Cécile HAURAY** (DRFIP)

Patrick JETHRIT (SRE) **Jean-Marc LE SAEC** (DRFIP)

Elmostafa OKHAM (INSEE) **Pascal PIAT** (DOUANES)

N'hésitez pas à nous contacter.